

Departmental Follow-ups

Suivis ministériels

Standing Senate Committee on National Finance (NFFN)

Comité sénatorial permanent des finances nationales (NFFN)

Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025, with the exception of Library of Parliament Vote 1

Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement

May 7, 2024

7 mai 2024

Witnesses:

Sara Lantz, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services Branch **Mitch Freeman,** Director General, Policy and Research

<u>Témoins</u>:

Sara Lantz, sous-ministre adjointe, direction générale du dirigeant principal des finances et des services ministériels **Mitch Freeman,** directeur général, Politiques et recherche



Question 1

In response to a question from Senator Pate, Mr. Freeman offered to provide the Committee with a list of concrete actions VAC is currently taking and/or considering to address poverty among the Veteran population.

En réponse à une question de la sénatrice Pate, M. Freeman a proposé de fournir au Comité une liste des mesures concrètes qu'ACC prend à l'heure actuelle ou envisage de prendre pour lutter contre la pauvreté au sein de la population des vétérans.

Response 1 / Réponse 1

Aligned with Veterans Affairs Canada (VAC) Departmental Results Framework (DRF) and goal that Veterans and their families are financially secure, the Department offers a number of programs and benefits that address poverty among the Veteran population:

War Veteran Allowance:

• The War Veterans Allowance provides a tax-free monthly financial benefit for low-income Veterans of the Second World War and/or the Korean War and their survivors/orphans. War Veterans Allowance is an income-tested benefit and most regular income is considered. The amount received depends on if they are single, married, and if they have any dependent children. The benefit is also adjusted on a quarterly basis to keep pace with changes in the consumer price index.

Canadian Forces Income Support:

• The Canadian Forces Income Support is a tax-free monthly benefit that helps low-income Veterans who no longer qualify for the Income Replacement Benefit, after participating in the Rehabilitation program. The Veteran must be actively seeking work or participating in a Career Transition Services Program. The amount of the benefit depends on if the Veteran is single, married, and if there are any children. The benefit considers other income sources the Veteran receives and is adjusted on a quarterly basis to keep pace with changes in the consumer price index.

Veterans Emergency Fund

• The Veterans Emergency Fund provides a tax-free payment to Veterans and their families who are facing a financial emergency that threatens their health and well-being up to \$2500 annually (\$10,000 in exceptional circumstances). The applicant does not need to receive other VAC benefits or apply for other programs or services before applying for the Veterans Emergency Fund. Examples of essential needs include food, shelter, clothing, uninsured essential medical or dental needs, etc. VEF can be approved for an eligible Veteran or their family members to assist those experiencing or at risk of homelessness.

Veterans Homelessness Program:

• Veterans Affairs Canada has been working with Infrastructure Canada on the implementation of Veteran Homelessness Program. This program will provide support services and rent supplements

to Veterans experiencing homelessness to help them get them back on their feet. The program will provide \$79.2M in funding to organizations in two streams:

- O Services and Supports (\$72.9M) to provide rent supplements and wrap around supports
- Capacity Building (\$6.2M) to focus on research and improved data collection and increased capacity

Rehabilitation Services and Vocational Assistance Program (subsequently referred to as the Rehabilitation Program):

• The Rehabilitation Services and Vocation Assistance Program is designed to help ill and injured Veterans, their spouses/common-law partners and survivors achieve a successful transition to post-service life. The program addresses individual needs by helping eligible Veterans to cope with and improve, to the extent possible, any barriers to function, social adjustment or employability due to mental or physical health problems for which they are eligible. The program gives the Veteran and eligible spouses/survivors the skills and services required to achieve meaningful and appropriate employment.

Income Replacement Benefit:

• The Income Replacement Benefit is a taxable, monthly benefit that ensures a Veteran's total income will be at least 90 percent of their gross pre-release military salary (less income sources), while they are participating in the Rehabilitation Services and Vocational Assistance Program or if they are unable to earn a reasonable portion of the pre-release salary. It also allows Veterans to earn up to \$20,000 per year before any employment offsets are applied.

Education and Training Benefit:

• The Education and Training Benefit is a taxable benefit to recognize a Veteran's military service and to provide them with financial assistance to attend college, university, technical school, or take a short-term course. This funding helps Veterans to achieve their education and post-military employment goals, better position themselves in the civilian workforce, and pursue activities that give them a sense of purpose.

Departmental Plan:

- In relation to 2024/2025 Departmental Plan commitments and other Departmental work underway, the following concrete actions may also be of interest:
 - 1. In July of 2022, rates for two (2) of VAC's low income programs (War Veterans Allowance and Canadian Forces Income Support) were increased by 10% to help ensure the financial security of Veterans and their families. The rates for these programs continue to be adjusted each quarter by the Consumer Price Index to ensure alignment of cost of living increases.
 - 2. In October of 2022, VAC published the results of a Financial Literacy Survey conducted with 645 Canadian Veterans who were entitled to a VAC Disability Benefit or the VAC Income

Replacement Benefit. The results are posted on the Library and Archives site here: https://publications.gc.ca/collections/collection 2022/acc-vac/V32-442-2022-eng.pdf.

- 3. Over the past year, VAC has published four (4) articles in the VAC Salute! newspaper in a series entitled "Money Matters" which has provided information and links to online resources for Veterans and their families on topics including:
 - i. Budgeting
 - ii. Retirement Planning
 - iii. Disability Savings Plans
 - iv. Maximizing Tax Deductions
- 4. VAC partnered with Credit Counselling Canada who has posted a video on their website on how they can assist Veterans, and access credit counselling free of charge. Here is the link: https://creditcounsellingcanada.ca/veterans/
- 5. VAC provides up to \$500 for advice from a financial professional. In addition, VAC has included resources on its external website for Veterans under the heading "financial management" to help Veterans learn about what resources are available, including links to:
 - i. Credit Counselling Canada
 - ii. Service Income Security Insurance Plan (SISIP) Financial where Veterans can access videos on how to manage their finances;
 - iii. Tools offered by the Financial Consumer Agency of Canada including:
 - 1. A Government of Canada "Financial Goals Calculator";
 - 2. An online Government of Canada budget planner;
 - 3. An online Government of Canada Retirement Income Calculator.
- 6. This year, VAC is undertaking research to compare the results of the 2022 Financial Literacy Survey of CAF Veterans with the results of a similar survey (The Canadian Financial Capability Survey) of Canadians to ascertain similarities and differences. Results of the comparison are expected in late fall 2024.
- 7. VAC is helping to ensure that Veterans facing financial emergencies have more access to good information. VAC has updated the application form for the Veterans Emergency Fund situated on MyVACAccount to include links to financial resources to help ensure more vulnerable Veterans are aware of the help available to them.
- 8. In April of 2024, VAC published an updated policy for it's Canadian Forces Income Support benefit. This policy, used by VAC staff in the administration of the program, will help ensure that Veterans entitled to the benefit will have access to Career Transition Services to aid them in searching for an obtaining meaningful employment."

Conformément au Cadre ministériel des résultats (CMR) d'Anciens Combattants Canada (ACC) et à son objectif visant à assurer la sécurité financière des vétérans et de leurs familles, le Ministère offre un certain nombre de programmes et des prestations qui luttent contre la pauvreté parmi la population des vétérans :

Allocation aux anciens combattants

• L'allocation aux anciens combattants fournit une prestation mensuelle non imposable versée aux vétérans ayant un faible revenu qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée, ainsi qu'à leurs survivants/orphelins. L'allocation aux anciens combattants est une prestation fondée sur le revenu et la plupart des sources régulières de revenu sont prises en compte. Le montant perçu dépend du fait qu'ils soient célibataires ou mariés, et qu'ils aient des enfants à charge. L'allocation est également ajustée trimestriellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Soutien du revenu des Forces canadiennes

L'allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes est une prestation mensuelle non imposable qui aide les vétérans à faible revenu qui ne sont plus admissibles à la prestation de remplacement du revenu, après avoir participé au Programme de réadaptation. Le vétéran doit être à la recherche active d'un emploi ou participer à un programme de services de réorientation professionnelle. Le montant de l'allocation dépend du fait que le vétéran est célibataire ou marié, et qu'il a des enfants. L'allocation tient compte des autres sources de revenus perçus par le vétéran et est ajustée trimestriellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Fonds d'urgence pour les vétérans

• Le Fonds d'urgence pour les vétérans (FUV) fournit un paiement non imposable aux vétérans et aux membres de leur famille qui font face à une urgence financière menaçant leur santé et leur bien-être, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par an (10 000 \$ dans des circonstances exceptionnelles). Le demandeur n'a pas besoin de recevoir d'autres prestations d'ACC ou de faire une demande pour d'autres programmes ou services avant de faire une demande au titre du FUV. Les besoins essentiels comprennent, par exemple, la nourriture, le logement, les vêtements, les soins médicaux ou dentaires essentiels non assurés, etc. Le FUV peut être approuvé pour un vétéran ou les membres de sa famille admissibles afin d'aider les personnes sans abri ou qui risquent de le devenir.

Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans :

- Anciens Combattants Canada a travaillé en partenariat avec Infrastructure Canada pour mettre en œuvre le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans. Ce programme fournira des services de soutien et des suppléments au loyer aux vétérans en situation d'itinérance afin de les aider à reprendre leur vie en main. Ce programme fournira 79,2 millions de dollars en financement seront remis à des organismes dans le cadre de deux volets :
 - services et soutien (72,9 M\$) pour offrir des suppléments au loyer et des services de soutien complets;
 - renforcement de la capacité (6,2 M\$) pour effectuer des recherches, améliorer la collecte de données et accroître la capacité.

Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle (ci-après dénommé « Programme de réadaptation »)

• Le Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle vise à aider les vétérans malades ou blessés, leurs conjoints/conjoints de fait et leurs survivants à réussir leur

transition vers la vie après le service. Le programme répond aux besoins individuels en aidant les vétérans admissibles à surmonter et à améliorer, dans la mesure du possible, les obstacles au fonctionnement, à l'adaptation sociale ou à l'employabilité liés à des problèmes de santé mentale ou physique pour lesquels ils sont admissibles. Ce programme permet aux vétérans et aux conjoints/survivants admissibles d'acquérir les compétences et de recevoir les services nécessaires à l'obtention d'un emploi valorisant et pertinent.

Prestation de remplacement du revenu

• La prestation de remplacement du revenu est une prestation mensuelle imposable qui garantit que le revenu total du vétéran sera au moins égal à 90 % de son salaire militaire brut avant la libération (moins les sources de revenu), pendant qu'il participe au Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle ou s'il n'est pas en mesure de gagner une partie raisonnable du salaire avant la libération. Il permet également aux vétérans de gagner jusqu'à 20 000 \$ par an avant toute déduction au titre du revenu d'emploi.

Allocation pour études et formation

• L'allocation pour études et formation est une prestation imposable visant à reconnaître le service militaire d'un vétéran et à lui fournir une aide financière pour fréquenter un collège, une université ou une école technique, ou pour suivre un cours de courte durée. Ce financement aide les vétérans à atteindre leurs objectifs en matière d'études et d'emploi après le service militaire, à mieux se positionner sur le marché du travail civil et à poursuivre des activités qui leur donnent un sens à leur vie.

Le plan ministériel :

- En ce qui concerne les engagements pris dans le plan ministériel 2024/2025 et les autres travaux que nous avons réalisés, nous proposons les actions concrètes suivantes :
 - 1. En juillet 2022, les taux de deux des programmes à faible revenu d'ACC (l'allocation aux anciens combattants et le soutien du revenu des Forces canadiennes) ont été augmentés de 10 % afin d'assurer la sécurité financière des anciens combattants et de leurs familles. Les taux de ces programmes continuent d'être ajustés chaque **trimestre** en fonction de l'indice des prix à la consommation afin d'assurer l'harmonisation avec les augmentations du coût de la vie.
 - 2. En octobre 2022, ACC a publié les résultats de l'enquête sur la littératie financière, menée auprès de 645 anciens combattants canadiensqui avaient droit à une prestation d'invalidité ou à la prestation de remplacement de revenu d'ACC Les résultats sont affichés sur le site de Bibliothèque et Archives Canada à l'adresse suivante : publications.gc.ca.
 - 3. Au cours de la dernière année, ACC a publié quatre (4) articles dans le journal Salut ! d'ACC dans une série intitulée " Questions d'argent " qui a fourni de l'information et des liens vers des ressources en ligne pour les anciens combattants et leurs familles sur des sujets tels que :
 - I. L'établissement d'un budget
 - II. Planification de la retraite
 - III. Plans d'épargne-invalidité
 - IV. Maximiser les déductions fiscales

- 4. ACC s'est associé à Credit Counselling Canada qui a affiché sur son site Web une vidéo sur la façon d'aider les anciens combattants et d'accéder gratuitement à des services de conseils en matière de crédit. Voici le lien : https://creditcounsellingcanada.ca/fr/veterans/
- 5. ACC fournit jusqu'à 500\$ pour les conseils d'un professionnel de la finance. De plus, ACC a inclus des ressources sur son site Web externe pour les vétérans sous la rubrique "gestion financière" pour aider les vétérans à connaître les ressources disponibles, y compris des liens vers :
 - I. Conseil de crédit Canada
 - II. Service Income Security Insurance Plan SISIP Financial où les vétérans peuvent accéder à des vidéos sur la façon de gérer leurs finances ;
 - III. Outils offerts par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, y compris :
 - 1. Une "calculatrice d'objectifs financiers " du gouvernement du Canada ;
 - 2. Un planificateur de budget en ligne du gouvernement du Canada;
 - 3. Un calculateur de revenu de retraite en ligne du gouvernement du Canada.
- 6. Cette année, ACC entreprend une recherche pour comparer les résultats du sondage de 2022 sur la littératie financière auprès des anciens combattants des FAC avec les résultats d'un sondage similaire auprès des Canadiens afin de déterminer les similitudes et les différences.
- 7. ACC veille à ce que les vétérans qui font face à des urgences financières aient un meilleur accès à de l'information de qualité. ACC a mis à jour le formulaire de demande du Fonds d'urgence pour les anciens combattants situé dans Mon dossier ACC afin d'y inclure des liens vers des ressources financières pour s'assurer que les anciens combattants plus vulnérables sont au courant de l'aide qui leur est offerte.
- 8. En avril 2024, ACC a publié une politique mise à jour pour l'allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes. Cette politique, utilisée par le personnel d'ACC dans le cadre de l'administration du programme, permettra de s'assurer que les vétérans ayant droit à l'allocation auront accès à des services de transition de carrière pour les aider à chercher et à obtenir un emploi intéressant.

Question 2

In response to a question from Senator Loffreda, Mr. Freeman offered to provide the Committee with the eligibility criteria for the Education and Training Benefit Program.

En réponse à une question du sénateur Loffreda, M. Freeman a proposé de présenter au Comité les critères d'admissibilité au programme d'allocation pour études et formation.

Response 2 / Réponse 2

Please see Annex A and find information on our website here.

Veuillez consulter l'annexe A et vous rendre sur notre site Web <u>ici</u> pour obtenir de l'information.

Question 3

In response to a question from Senator Kingston, Ms. Lantz offered to provide the Committee with information, should it exist, on how VAC might be collaborating with individual provinces on the expansion of the Veteran Family Telemedicine Service pilot program.

In response to a question from Senator Kingston, Ms. Lantz offered to provide the Committee with information, should it exist, on how VAC might be collaborating with individual provinces on the expansion of the Veteran Family Telemedicine Service pilot program.

Response 3 / Réponse 3

VAC does not work directly with provinces on this initiative. This is a collaboration with Canadian Forces Morale and Welfare Services who provide this service to military families who find themselves without a family doctor because of frequent moves due to the military spouse's postings. The service is intended to complement services of the provinces and address/fill gaps where they exist as members transition from military care to provincial health care system. Updates have been provided through Seamless Canada an organization that was established by DND/CAF and Canadian Forces Morale and Welfare Services (CFMWS) to collaborate jointly with federal, provincial, territorial, and private sector partners to improve the coordination of services across Canada's provinces and territories to ease the burden of relocation for CAF members and their families.

ACC ne travaille pas directement avec les provinces sur cette initiative. Il s'agit d'une collaboration avec les Services de bien être et moral (SBMFC), qui fournit ces services aux familles de militaires se retrouvant sans médecin de famille en raison de leurs fréquents déménagements. Le Service de télémédecine vise à servir de complément aux services offerts par les provinces et à corriger/combler les lacunes pendant que les membres font la transition entre les soins militaires et le système provincial de soins de santé. Des mises à jour ont été fournies par l'entremise de Canada sans faille, une organisation qui a été établie par le MDN, les FAC et les SBMFC pour collaborer avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et du secteur privé en vue d'améliorer la coordination des services dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada et d'alléger le fardeau de la réinstallation pour les membres des FAC et leur famille.

Ouestion 4

In response to a request for clarification from Senator Kingston, Mr. Freeman agreed to offer clarification on what he meant by "Five Eyes Point of View" and how it relates to his response on emerging treatments.

En réponse à une demande d'éclaircissement de la sénatrice Kingston, M. Freeman a accepté de présenter des éclaircissements sur ce qu'il entendait par « point de vue du Groupe des cinq » et sur le lien de ce point de vue avec sa réponse sur les nouveaux traitements.

Response 4 / Réponse 4

The reference that Mr. Freeman made during the Senate Committee was in reference to the Five Eyes countries; United States, United Kingdom, Australia, New Zealand and Canada. Veterans Affairs Canada has a long standing and productive relationship with these countries on a variety of topics.

At a Deputy Minister level meeting earlier in 2024, the topic of emerging treatments was discussed amongst the countries with Australia noting that they were doing work in this area. At a subsequent meeting specifically with Australia, at the working level, a more detailed discussion took place on what Australia was specifically doing in the space of emerging psychedelic treatments.

At that time, Australia noted:

- They currently do not fund psychedelic-assist psychotherapy
- They commissioned a rolling Rapid Evidence Assessment (REA) of emerging and adjunct treatments for common mental health conditions affecting Veterans.
 - o Four categories of mental health conditions were examined:
 - Anxiety disorder/s;
 - Mood or depressive disorder/s;
 - Substance-related and addictive disorder/s;
 - Trauma- and stressor-related disorder/s;
 - O Psychedelic compounds were among the five categories of emerging treatments examined in the assessment; specifically:
 - Ketamine;
 - MDMA;
 - LSD:
 - Psilocybin;
 - DMT.
- Based on literature reviewed in the REA, it was concluded that there is insufficient high-quality
 evidence to support direct policy and practice recommendations relating to the use of psychedelic
 compounds for common mental health conditions.

This information aligns with the current approach within Canada, as currently Veterans Affairs Canada has drawn the same conclusion; insufficient high-quality evidence to support direct policy and practice recommendations relating to the use of psychedelic compounds for common mental health conditions does not yet exist.

VAC is committed to working with our colleagues around the world to stay informed regarding emerging treatments for Veterans and how they may be positioned to support the well-being of veterans.

It is also worth noting that Veterans Affairs Canada does authorize ketamine when used in the treatment of chronic pain and/or treatment-resistant depression as a co-existing condition with PTSD.

Les propos qu'a tenus M. Freeman devant le comité sénatorial concernaient les pays du Groupe des cinq : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Anciens Combattants Canada entretient depuis longtemps des relations productives avec ces pays sur différents sujets.

Dans le cadre d'une réunion de sous-ministres tenue plus tôt en 2024, le sujet des nouveaux traitements a fait l'objet d'une discussion entre les pays, et l'Australie a souligné qu'elle mène des travaux dans ce

domaine. Dans le cadre d'une réunion ultérieure au niveau opérationnel, précisément avec l'Australie, une discussion plus détaillée a eu lieu sur ce que l'Australie faisait précisément dans le domaine des nouveaux traitements assistés par les psychédéliques.

Lors de cette réunion, l'Australie a fait remarquer ce qui suit :

- À l'heure actuelle, le pays ne finance pas la psychothérapie assistée par les psychédéliques.
- L'Australie a commandé une évaluation rapide des données probantes (ERDP) continue concernant les nouveaux traitements et les traitements d'appoint pour les problèmes de santé mentale courants qui touchent les vétérans.
 - O Quatre catégories de problèmes de santé mentale ont fait l'objet d'un examen :
 - trouble(s) anxieux;
 - trouble(s) de l'humeur ou dépressifs;
 - trouble(s) lié(s) aux substances et à la dépendance;
 - trouble(s) lié(s) à des traumatismes et à des facteurs de stress.
 - Les composés psychédéliques faisaient partie des cinq catégories de nouveaux traitements visés dans le cadre de l'examen; plus précisément :
 - kétamine;
 - MDMA;
 - LSD:
 - psilocybine;
 - téréphtalate de diméthyle.
- Selon les documents examinés dans le cadre de l'ERDP, il a été conclu qu'il n'y a pas suffisamment de données probantes de grande qualité pour appuyer les recommandations directes en matière de politiques et de pratiques relatives à l'utilisation de composés psychédéliques pour le traitement des problèmes de santé mentale courants.

Ces renseignements concordent avec l'approche actuelle au Canada, car à l'heure actuelle, Anciens Combattants Canada a tiré la même conclusion : il n'existe pas encore suffisamment de données probantes de grande qualité pour appuyer les recommandations directes en matière de politiques et de pratiques relatives à l'utilisation de composés psychédéliques pour le traitement des problèmes de santé mentale courants.

ACC s'est engagé à travailler avec ses collègues à l'échelle mondiale pour se tenir au courant des nouveaux traitements à l'intention des vétérans et de la façon dont ils peuvent être en mesure d'appuyer le bien-être des vétérans.

Il convient également de noter qu'Anciens Combattants Canada autorise l'utilisation de la kétamine pour traiter la douleur chronique ou la dépression résistante au traitement en tant que trouble comorbide avec le trouble de stress post-traumatique.